



SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal tenue le 12 juin 2018 à 20 h en la salle du Conseil, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, sous la présidence de Mme la mairesse Suzanne Roy, à laquelle sont présents les conseillères Isabelle Poulet, Nicole Marchand, Amélie Poirier, Lucie Bisson et les conseillers André Lemay, Claude Dalpé, Mario Lemay et Normand Varin formant QUORUM.

Sont également présents :

M. Pierre Bernardin, directeur général
M^e Nathalie Deschesnes, greffière

L'original de l'avis de convocation est déposé aux archives.

La séance débute à 20 h.

18-278

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. OUVERTURE

1.1 RÉFLEXION

18-278 1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-279 1.3 PROCLAMATION – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

18-280 1.4 PROCLAMATION – JUIN, MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA SCLÉROSE
LATÉRALE AMYOTROPHIQUE (SLA)

1.5 PAROLE AU PUBLIC – 546, CHEMIN DE TOURAINE – ZONE A-719

18-281 1.6 ADOPTION – PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE
LE 8 MAI 2018

2. ADMINISTRATION

18-282 2.1 ADOPTION – PLAN D'ACTION DE LA PLANIFICATION
STRATÉGIQUE 2018-2022

- 18-283 2.2 NOMINATIONS – ABOLITION ET CRÉATION DE POSTES – DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LES CITOYENS
- 18-284 2.3 AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE INTERMUNICIPALE CONSTITUANT LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES SERVICES ANIMALIERS DE LA VALLÉE DU RICHELIEU
- 18-285 2.4 MANDAT – UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – CONTRAT D'ASSURANCES COLLECTIVES – ACHAT REGROUPÉ – SOLUTION UMQ REGROUPEMENT ESTRIE-MONTÉRÉGIE
- 18-286 2.5 FERMETURE DE RUE ET CESSION – LOT 5 782 603 AU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE VERCHÈRES – M. GÉRARD PROVOST ET SUCCESSION DE M. ARMAND PROVOST
- 18-287 2.6 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – GALA MÉRITE EN HISTOIRE – SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE RICHELIEU-YAMASKA
- 18-288 2.7 RATIFICATION DE DÉPENSES – MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
- 18-289 2.8 DÉPÔT – CERTIFICAT DE LA GREFFIÈRE – PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RÈGLEMENT 1210 AFIN DE PAYER LE COÛT DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET ET DES PLANS ET DEVIS EN LIEN AVEC LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMUNAUTAIRE AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 845 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 845 000 \$
- 18-290 2.9 DÉPÔT – CERTIFICAT DE LA GREFFIÈRE – PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RÈGLEMENT 1211 AFIN DE PAYER LE COÛT DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET ET DES PLANS ET DEVIS EN LIEN AVEC LA RÉNOVATION ET LA MISE AUX NORMES DE L'HÔTEL DE VILLE AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 300 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 300 000 \$
- 3. SERVICE DES FINANCES**
- 18-291 3.1 APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER
- 18-292 3.2 ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT – FONDS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX
- 18-293 3.3 ADOPTION – GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES SOUMISSIONS CONFORMES – ADJUDICATION D'UN MANDAT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS – AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2018, 2019 ET 2020
- 4. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
- 18-294 4.1 DÉPÔT – LISTE D'ENGAGEMENT DU PERSONNEL
- 18-295 4.2 EMBAUCHE – POMPIER – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

18-296 4.3 ADOPTION – POLITIQUE EN MATIÈRE D'USAGE D'ALCOOL, DE DROGUES ET DE CERTAINS MÉDICAMENTS

5. SERVICE DES INFRASTRUCTURES

18-297 5.1 ADJUDICATION – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU PARC DU SORBIER
PROJET R-1197, LOT 1

18-298 5.2 PROVISION – GESTION DU PROJET DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU
PARC DU SORBIER – PROJET R-1197, LOT 1

18-299 5.3 MANDAT – UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – ACHAT DE PNEUS
NEUFS, RECHAPÉS ET REMOULÉS 2019-2022

18-300 5.4 ADJUDICATION – CONVERSION DE BORNES D'INCENDIE – FONDS
RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT

18-301 5.5 ADJUDICATION – TRAVAUX D'ENTRETIEN HORTICOLE 2018

18-302 5.6 ADJUDICATION – ACHAT ET INSTALLATION DE DEUX ABRIS SOLAIRES
POUR BANCS DE JOUEURS SUR UN TERRAIN DE BASEBALL – FONDS DE
PARCS ET TERRAINS DE JEUX

6. SERVICE DE L'URBANISME

18-303 6.1 DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME – 15 MAI 2018

18-304 6.2 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION DU PROJET
INTÉGRÉ DU QUARTIER LUMICITÉ (BOUCLE B)
ZONES N-805 ET A-806

18-305 6.3 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE – 1135, RUE NOBEL
(AGRAFBEK) – ZONE A-604

18-306 6.4 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION (AJOUT D'UN
LOGEMENT ACCESSOIRE) – 1015, RUE PRINCIPALE – ZONE A-902

18-307 6.5 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE
1990, RUE LÉONARD-DE VINCI (ISOTHERMIC) – ZONE C-151

18-308 6.6 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE
2041, RUE LÉONARD-DE VINCI (TUNDRA) – ZONE I-167

18-309 6.7 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE – 509, AVENUE
JULES-CHOQUET (L'ENCHANTERESSE) – ZONE C-208

18-310 6.8 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE – 640, MONTÉE
SAINTE-JULIE (ESTHÉTIQUE SYLVIE HOULE) – ZONE C-305

18-311 6.9 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT POUR LA TRANSFORMATION
D'UN GARAGE RÉSIDENTIEL EN ESPACE COMMERCIAL – 725, MONTÉE
SAINTE-JULIE ZONE C-305

18-312 6.10 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE (HÔPITAL
VÉTÉRINAIRE VICTORIA) – 755, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE C-305

- 18-313 6.11 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE – 990, MONTÉE SAINTE-JULIE (COUCHE-TARD/ ESSO) – ZONE C-333
- 18-314 6.12 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION (PORTES ET FENÊTRES) – 34, RUE DU VERT-BOIS – ZONE H-130
- 18-315 6.13 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION (TOITURE) 44, RUE DU VERT-BOIS – ZONE H-130
- 18-316 6.14 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION (AJOUT D’UN SECOND ÉTAGE) – 955, RUE DES CHAMPS – ZONE H-332
- 18-317 6.15 APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D’UNE REMISE EN MARGE FIXE SUR RUE SECONDAIRE 1372, RUE DU MOULIN ZONE H-326
- 18-318 6.16 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 546, CHEMIN DE TOURAINNE ZONE A-719
- 18-319 6.17 AUTORISATION DE DÉMOLITION – 1475 ET 1479, RUE PRINCIPALE ZONE H-315
- 18-320 6.18 RENOUVELLEMENT – RÉSOLUTION 17-255 « APPROBATION – PIIA PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D’UNE NOUVELLE RÉSIDENCE SUR UN TERRAIN VACANT EN ZONE AGRICOLE 1450, CHEMIN DE LA BELLE-RIVIÈRE ZONE A-708 »
- 7. SERVICE DES LOISIRS**
- 18-321 7.1 AIDES FINANCIÈRES DE SOUTIEN À L’EXCELLENCE – ÉVÉNEMENTS SPORTIFS
- 18-322 7.2 DEMANDE D’AIDES FINANCIÈRES – ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX – LES FINES LAMES DE SAINTE-JULIE
- 18-323 7.3 AIDE FINANCIÈRE – JOURNÉE DE LA FAMILLE SAINTE-JULIE INC.
- 18-324 7.4 AIDE FINANCIÈRE – ENGAGEMENT D’UNE RESSOURCE ADMINISTRATIVE LES FINES LAMES DE SAINTE-JULIE
- 18-325 7.5 AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE SERVICE POUR LA GESTION DES PISCINES EXTÉRIEURES – CENTRE DE LA CULTURE ET DU SPORT DE SAINTE-JULIE – ÉTÉ 2018
- 8. AVIS DE MOTION**
- 18-326 8.1 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 1101-73 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D’AJOUTER, À TITRE D’USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS, LES USAGES DE LA SOUS-CLASSE C505 « SERVICE DE LOCATION », DANS LA ZONE C-150
- 18-327 8.2 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 1214 RELATIF AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

9. PROJETS DE RÈGLEMENTS

18-328 9.1 « PREMIER » PROJET DE RÈGLEMENT P1101-73 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D'AJOUTER, À TITRE D'USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS, LES USAGES DE LA SOUS-CLASSE C505 « SERVICE DE LOCATION », DANS LA ZONE C-150

18-329 9.2 DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT 1214 RELATIF AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

10. RÈGLEMENTS

18-330 10.1 RÈGLEMENT 1084-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1084 FIXANT LES LIMITES DE VITESSE PERMISES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE AFIN DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE À 60 KM/H SUR LA RUE PRINCIPALE, ENTRE LA RUE BERTRAND ET LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMABLE, ET DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE À 30 KM/H SUR LA RUE DAIGNEAULT DANS LA ZONE DU PARC JULES-CHOQUET

18-331 10.2 RÈGLEMENT 1215 AUGMENTANT LE FONDS DE ROULEMENT DE 250 000 \$ POUR LE PORTER À 4 750 000 \$ ET APPROPRIANT CE MONTANT À MÊME L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

11. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE AU PUBLIC

12. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS AU PUBLIC

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

18-332 14.1 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE UNANIMEMENT

1.3 PAROLE AU PUBLIC – 546, CHEMIN DE TOURAINÉ – ZONE A-719

Audition des personnes intéressées

- Aucune intervention.

18-279

PROCLAMATION – FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

ATTENDU QUE la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoise;

ATTENDU QUE la population de la Ville de Sainte-Julie souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

ATTENDU QUE la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

DE proclamer, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, le 24 juin « Fête nationale du Québec » et d'inviter tous les citoyens de la Ville de Sainte-Julie à souligner leur fierté en prenant part aux célébrations.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-280

PROCLAMATION – JUIN, MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE (SLA)

ATTENDU QUE la Sclérose latérale amyotrophique (SLA) est une maladie neurodégénérative fatale dont l'espérance de vie est de deux à cinq ans et pour laquelle il n'existe encore aucun traitement;

ATTENDU QUE la Société de la SLA du Québec est le seul organisme dans la province dont la mission est d'offrir des services de soutien aux personnes atteintes de la SLA et à leurs proches, en plus de financer la recherche;

ATTENDU l'importance de soutenir les 3 000 Canadiens, dont 600 Québécois, dans leur lutte contre cette maladie;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

DE proclamer le mois de juin, mois de la sensibilisation à la Sclérose latérale amyotrophique;

D'encourager la population julieilloise à accorder généreusement son appui à la cause de la Société de la SLA du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-281

ADOPTION – PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 8 MAI 2018

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance du Conseil municipal de la Ville de Sainte-Julie tenue le 8 mai 2018, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-282

ADOPTION – PLAN D'ACTION DE LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2018-2022

ATTENDU QUE lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 12 mars 2013, la Ville de Sainte-Julie a adopté le document de planification stratégique de la Ville de Sainte-Julie ainsi que son plan d'action pour les années 2012-2022, conformément à la résolution 13-089;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a procédé à l'actualisation de ce plan d'action;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont analysé le rapport présenté par la direction générale lors de la Commission administrative du 11 juin 2018;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

D'adopter le plan d'action de la planification stratégique 2018-2022, dont copie est jointe à la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-283

NOMINATIONS – ABOLITION ET CRÉATION DE POSTES – DIRECTION GÉNÉRALE, SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET SERVICE DES COMMUNICATIONS ET RELATIONS AVEC LES CITOYENS

ATTENDU le départ à la retraite, le 3 août 2018, de M. Robert Morisset, directeur général adjoint;

ATTENDU QU'à la suite de l'annonce de ce départ, la structure administrative de la Ville a été revue et modifiée;

ATTENDU l'abolition et la création de plusieurs postes;

ATTENDU l'ajout d'une division sur la recherche socioéconomique et le développement de la ville intelligente au Service des communications et relations avec les citoyens, qui deviendra ainsi le *Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente*;

ATTENDU la modification du Service des infrastructures qui portera dorénavant le nom de *Service des infrastructures et gestion des actifs*;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations présentées par le directeur général lors de la Commission administrative du 28 mai 2018;

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'abolir le poste de directeur général adjoint à compter du 9 octobre 2018;

D'abolir le poste de directeur des infrastructures, le poste de directeur des communications et relations avec les citoyens et le poste de responsable des opérations - travaux publics à compter du 13 juin 2018;

DE créer le poste d'adjoint au directeur général et directeur du Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente, le poste de directeur - Infrastructures et gestion des actifs, le poste de directeur - Qualité du milieu, le poste de responsable Sécurité publique et le poste de coordonnateur, planification stratégique et ville intelligente;

DE nommer Mme Mélanie Brisson au poste d'adjointe au directeur général et directrice du Service des communications, relations avec les citoyens et ville intelligente;

DE nommer M. Louis Beauchemin au poste de directeur - Qualité du milieu;

DE nommer M. Marcel jr. Dallaire au poste de directeur - Infrastructures et gestion des actifs;

DE nommer M. Yves St-Hilaire au poste de responsable Sécurité publique;

QUE toutes ces nominations entrent en vigueur à compter du 13 juin 2018;

QUE la Ville de Sainte-Julie remercie chaleureusement M. Robert Morisset pour son excellent travail, ses belles réalisations, son dévouement et le professionnalisme dont il a fait preuve au cours des douze années passées au sein de l'organisation de la Ville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-284

AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE INTERMUNICIPALE CONSTITUANT LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES SERVICES ANIMALIERS DE LA VALLÉE DU RICHELIEU

ATTENDU QUE *l'Entente de services – Gestion animale et opération de la fourrière municipale* avec les Services animaliers de la Vallée du Richelieu (SAVR) prendra fin le 31 décembre 2018, conformément à la résolution 18-221 adoptée lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 8 mai 2018;

ATTENDU QUE les municipalités clientes des SAVR, dont la Ville de Sainte-Julie, sont favorables à la constitution d'une régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée du Richelieu;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'autoriser la mairesse, ou en son absence la mairesse suppléante, et la greffière, ou en son absence la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, l'*Entente intermunicipale constituant la Régie intermunicipale des Services animaliers de la Vallée du Richelieu*, dont le projet est joint à la présente, ainsi que tout autre document requis y donnant effet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-285

MANDAT – UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – CONTRAT D'ASSURANCES COLLECTIVES – ACHAT REGROUPÉ – SOLUTION UMQ REGROUPEMENT ESTRIE-MONTÉRÉGIE

ATTENDU QUE conformément à la *Loi sur les cités* et à la Solution UMQ, la Ville de Sainte-Julie souhaite autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour obtenir des produits d'assurances collectives pour ses employés et, lorsque applicable, pour ses élus, pour la période 2019-2024;

ATTENDU QUE Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le mandat, à la suite d'un appel d'offres public, pour les services de consultant indépendant requis par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans l'application de la Solution UMQ;

ATTENDU QUE la rémunération prévue au contrat Solution UMQ à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1,15 %;

ATTENDU QUE la Ville souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements en assurances collectives de l'UMQ ainsi que le mandat à Mallette actuaires inc.;

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

QUE le préambule fait partie intégrante des présentes comme si réitéré au long;

QUE le Conseil confirme son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives pour ses employés et/ou élus, au choix de la Ville;

QUE l'adhésion au regroupement Solution UMQ sera d'une durée maximale de cinq ans, soit pour la période 2019-2024;

QUE la Ville mandate l'UMQ à titre de mandataire pour la représenter au contrat d'assurances collectives à octroyer, ainsi que son renouvellement, de même que pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Ville s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1,15 % des primes totales versées par la Ville durant le contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la Ville au consultant Mallette actuaires inc.;

QUE la Ville s'engage à respecter les conditions du contrat à intervenir avec la société d'assurances à qui le contrat sera octroyé à la suite de l'application des présentes ainsi que les conditions du mandat du consultant;

QUE la Ville accepte qu'une municipalité puisse, en cours d'exécution du contrat, se joindre à l'achat regroupé prévu aux présentes, ainsi qu'au mandat accessoire des services professionnels du consultant de l'UMQ mandaté pour œuvrer à l'appel d'offres et au contrat à venir, pourvu que ladite municipalité s'engage à respecter toutes et chacune des conditions prévues au cahier des charges, au contrat d'assurances collectives adjudgé en conséquence ainsi qu'à celles prévues au mandat du consultant.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-286

FERMETURE DE RUE ET CESSION – LOT 5 782 603 AU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE VERCHÈRES – M. GÉRARD PROVOST ET SUCCESSION DE M. ARMAND PROVOST

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a procédé à la rénovation cadastre de tous les lots situés sur son territoire, conformément à la *Loi favorisant la réforme du cadastre québécois*;

ATTENDU QUE lors de cette rénovation cadastrale, il a été constaté qu'une parcelle de terrain, sans désignation cadastrale et représentant l'ancien chemin montré à l'originnaire, soit le rang de l'Église Nord-Est (aujourd'hui rue Principale), appartenait à la Ville de Sainte-Julie;

ATTENDU QUE cette parcelle est désormais connue sous le numéro de lot 5 782 603 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères;

ATTENDU QUE la Ville a connu l'existence de ce lot seulement au moment de la rénovation cadastrale;

ATTENDU QUE ce lot a un caractère de rue, mais n'a jamais été utilisé à cette fin, car le tracé de la rue Principale a été déplacé il y a plusieurs années;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la fermeture de cette rue portant le numéro de lot 5 782 603;

ATTENDU QUE le lot 5 782 603 est situé face aux propriétés sises aux 1014, 1026 et 1036, rue Principale;

ATTENDU QUE les propriétaires de ces propriétés ont toujours entretenu la parcelle du lot située face à leur propriété croyant qu'elle leur appartenait;

ATTENDU QUE la Ville croyait également que les parcelles du lot 5 782 603 situées face à ces propriétés leur appartenaient;

ATTENDU QUE les propriétaires désirent faire l'acquisition de la parcelle du lot 5 782 603 située face à leur propriété;

ATTENDU QUE l'acquisition du lot 5 782 603 permettra à ces propriétaires de régulariser certaines situations survenues à la suite de la rénovation cadastrale, soit notamment :

- deux des trois silos appartenant au 1026, rue Principale sont désormais situés au 1036, rue Principale;
- un bâtiment empiète sur le lot 5 782 603;
- la marge avant des propriétés n'est pas conforme au règlement de zonage;

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

DE décréter la fermeture de la rue portant le numéro de lot 5 782 603 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Verchères;

DE procéder à la subdivision du lot 5 782 603 en trois parcelles de terrain;

DE céder, pour la somme de 1 \$ et autres bonnes et valables considérations, ces parcelles de terrain aux propriétaires des 1014, 1026 et 1036, rue Principale;

DE mandater un arpenteur-géomètre et un notaire afin de procéder à la préparation de tous les documents et actes nécessaires à la remise en état des propriétés sises au 1014, 1026 et 1036, rue Principale;

QUE la Ville consent à payer le tiers des frais et des honoraires professionnels de l'arpenteur-géomètre et du notaire mandatés en vertu de la présente résolution;

D'autoriser la mairesse et la greffière, pour et au nom de la Ville de Sainte-Julie, à signer les actes relatifs à la cession du lot 5 782 603 ainsi que tout autre document donnant effet à la présente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-287

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – GALA MÉRITE EN HISTOIRE – SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE RICHELIEU-YAMASKA

ATTENDU QUE le Gala mérite en histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste Richelieu-Yamaska a pour but de souligner l'excellence de la connaissance de notre histoire nationale chez les jeunes;

ATTENDU QUE lors de cet événement, qui s'est tenu le 21 mai dernier, de nombreux étudiants de la Ville de Sainte-Julie ont été honorés;

ATTENDU la réception d'une demande d'aide financière dans le cadre de ce gala;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 500 \$ à la Société Saint-Jean-Baptiste Richelieu-Yamaska inc. pour l'édition 2018 du Gala mérite en histoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-288

RATIFICATION DE DÉPENSES – MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ATTENDU la résolution 18-004 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 23 janvier 2018 autorisant au préalable les dépenses pour l'année 2018 pour les membres du Conseil municipal;

ATTENDU QU'il y a lieu de ratifier certaines dépenses non prévues à la résolution 18-004;

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

De ratifier les dépenses des membres du Conseil municipal pour leur participation à l'événement suivant :

ACTIVITÉS	DATE ET LIEU	COÛT / PERSONNE	NOMBRE DE MEMBRES
Souper Homards 2018 de La Traversée (Suzanne Roy, Nicole Marchand, Lucie Bisson et Isabelle Poulet)	24 mai 2018 Club de golf Le Parcours du Cerf, Longueuil	250 \$	4
TOTAL		1 000 \$	

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-289

DÉPÔT – CERTIFICAT DE LA GREFFIÈRE – PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RÈGLEMENT 1210 AFIN DE PAYER LE COÛT DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET ET DES PLANS ET DEVIS EN LIEN AVEC LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE COMMUNAUTAIRE AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 845 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 845 000 \$

ATTENDU QUE selon l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la greffière doit déposer le certificat devant le Conseil à la séance suivant sa confection;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

QUE le certificat de la greffière relatif à la procédure d'enregistrement du Règlement 1210 afin de payer le coût des services professionnels pour la préparation des études d'avant-projet et des plans et devis en lien avec la construction d'un centre communautaire ainsi que les frais contingents pour un montant de 845 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 845 000 \$, soit déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-290

DÉPÔT – CERTIFICAT DE LA GREFFIÈRE – PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RÈGLEMENT 1211 AFIN DE PAYER LE COÛT DES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET ET DES PLANS ET DEVIS EN LIEN AVEC LA RÉNOVATION ET LA MISE AUX NORMES DE L'HÔTEL DE VILLE AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 300 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 300 000 \$

ATTENDU QUE selon l'article 557 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la greffière doit déposer le certificat devant le Conseil à la séance suivant sa confection;

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

QUE le certificat de la greffière relatif à la procédure d'enregistrement du Règlement 1211 afin de payer le coût des services professionnels pour la préparation des études d'avant-projet et des plans et devis en lien avec la rénovation et la mise aux normes de l'hôtel de ville ainsi que les frais contingents pour un montant de 300 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 300 000 \$, soit déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-291

APPROBATION – LISTES DES PAIEMENTS À RATIFIER ET DES COMPTES À PAYER

ATTENDU les chèques émis ou annulés et les comptes à payer préparés durant la période du 4 mai au 7 juin 2018 :

Liste F-2018-11	Chèques à ratifier	882 340,20 \$
Liste F-2018-12	Comptes à payer	4 110 704,91 \$

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

DE ratifier les paiements effectués et d'approuver les comptes à payer durant la période du 4 mai au 7 juin 2018 apparaissant sur les listes F-2018-11 et F-2018-12;

D'autoriser le trésorier à émettre les chèques nécessaires pour effectuer le paiement des comptes à payer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-292

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT – FONDS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX

ATTENDU le rapport du Service des finances sur les recommandations produites par différents services municipaux pour le financement des achats d'équipements et de fournitures diverses à financer par le fonds réservé – fonds de roulement et par le fonds de parcs et terrains de jeux.

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'approuver que le financement des projets présents au rapport du Service des finances daté du 8 juin 2018 dans la section Fonds de roulement, totalisant un montant de 72 464,06 \$, soit fait à même le fonds réservé – fonds de roulement et remboursé en versements égaux sur une période de cinq ans, soit de 2019 à 2023.

D'approuver que le financement des projets présentés au rapport du Service des finances daté du 8 juin 2018 dans la section Fonds de parcs et terrains de jeux, totalisant un montant de 25 000 \$, soit fait à même le fonds de parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-293

ADOPTION – GRILLE D'ÉVALUATION ET DE PONDÉRATION DES SOUMISSIONS CONFORMES – ADJUDICATION D'UN MANDAT POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS – AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS 2018, 2019 ET 2020

ATTENDU les articles 573 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* relatifs aux règles concernant l'adjudication des contrats;

ATTENDU QUE lors de l'adjudication de certains mandats de services professionnels, la Ville doit avoir recours à un système de pondération et d'évaluation des soumissions basé, outre le prix, sur l'évaluation de divers critères relatifs au mandat proposé;

ATTENDU QU'il y a lieu que la grille de pondération et d'évaluation soit adoptée par les membres du Conseil;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'adopter la grille d'évaluation et de pondération des soumissions conformes concernant l'adjudication d'un mandat pour la fourniture de services professionnels pour l'audit des états financiers pour les années 2018, 2019 et 2020.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-294

DÉPÔT – LISTE D'ENGAGEMENT DU PERSONNEL

ATTENDU l'article 4 du Règlement 1027 déléguant au directeur général le pouvoir d'engager tout employé surnuméraire, occasionnel, temporaire et étudiant et au directeur du Service des ressources humaines le pouvoir de nommer tout employé régulier à un autre poste;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'accepter la nomination et l'engagement du personnel désigné sur la liste ci-dessous :

MOUVEMENT DE MAIN D'ŒUVRE (personnel régulier)

VIENS-LAVERDIÈRE, Esther	Syndiqué	Préposé à l'entretien à journalier et jardinier 18 juin 2018
--------------------------	----------	--

ENGAGEMENT DE PERSONNEL (surnuméraire, étudiant et occasionnel)

CHAPLEAU, Lauryane	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
DANIS, Sébastien	Syndiqué	Surnuméraire (manuel) 11 juin 2018
GAGNÉ, Rose	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
JOLIN, Daniel	Syndiqué	Surnuméraire (manuel) 4 juin 2018
KANE, Justine	Étudiant	Animatrice de l'escouade du livre à la bibliothèque 11 juin 2018
LABERGE, Ludvik	Syndiqué	Surnuméraire (manuel) 19 juin 2018
LESSARD, Justine	Étudiant	Surveillante animatrice service d'accueil 26 juin 2018
LOUIS-SEIZE-TOUGAS, Mélissa	Syndiqué	Préposée à la référence surnuméraire 11 mai 2018

MARTIN, Gabrielle	Étudiant	Animatrice de l'escouade du livre à la bibliothèque 11 juin 2018
MÉLANÇON, Vincent	Étudiant	Surveillant animateur service d'accueil 26 juin 2018
TREMBLAY, Daniel	Non syndiqué	Animateur médialab 15 mai 2018

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-295

EMBAUCHE – POMPIER – SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie désire combler un poste de pompier au Service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des ressources humaines lors de la Commission administrative du 4 juin 2018;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'embaucher M. Ludovic Dupré au poste de pompier à compter du 18 juin 2018, et ce, selon le salaire et les conditions prévus à la convention collective de travail des pompiers de la Ville de Sainte-Julie en vigueur.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-296

ADOPTION – POLITIQUE EN MATIÈRE D'USAGE D'ALCOOL, DE DROGUES ET DE CERTAINS MÉDICAMENTS

ATTENDU l'adoption prochaine du projet de loi fédérale C-45, *Loi concernant le cannabis et modifiant la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, le Code criminel et d'autres lois*, et du projet de loi provinciale 157, *Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière*;

ATTENDU les nouvelles obligations en matière de relations de travail qui découleront de ces changements législatifs, notamment en ce qui a trait à la santé et sécurité au travail;

ATTENDU QUE la Ville désire revoir, adapter et renforcer les mesures mises en place au sein de son organisation relativement à l'interdiction de consommer de la drogue ou de l'alcool sur les lieux de travail;

ATTENDU QUE la Ville souhaite ainsi se doter d'une politique officielle en matière d'usage d'alcool, de drogue et de certains médicaments;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations présentées par le Service des ressources humaines lors de la Commission administrative du 4 juin 2018;

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'adopter la Politique en matière d'usage d'alcool, de drogues et de certains médicaments jointe à la présente résolution;

QUE toute autre politique ou mesure administrative de la Ville concernant l'usage d'alcool, de drogue et de médicaments soit par la présente abrogée.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-297

ADJUDICATION – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU PARC DU SORBIER – PROJET R-1197, LOT 1

ATTENDU QU'une demande de soumissions publiques a été effectuée concernant les travaux d'aménagement dans le parc du Sorbier, incluant la fourniture et l'installation d'accessoires de jeux, prévus au règlement 1197 ainsi qu'au fonds réservé – fonds de parcs et terrains de jeux;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le mercredi 28 février 2018 conformément à la loi;

ATTENDU l'octroi d'aide financière concernant un parcours santé pour aînés dans un parc intergénérationnel dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, sous-volet 2.5 Municipalités amies des aînés;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 26 mars 2018;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle présentée par la compagnie Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.) située au 320, boulevard Pierre-Boursier à Châteauguay (Québec) J6J 4Z2;

D'accorder le contrat à ladite compagnie pour la fourniture et l'installation d'accessoires de jeux au parc du Sorbier, selon les prix unitaires du bordereau de soumission et pour une somme de 733 872,18 \$, taxes incluses, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 28 février 2018;

QUE l'option B de ces travaux au montant de 184 662,96 \$ soit payée par le fonds de parcs et terrains de jeux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-298

PROVISION – GESTION DU PROJET DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT AU PARC DU SORBIER – PROJET R-1197, LOT 1

ATTENDU l'adjudication du contrat pour la réalisation des travaux d'aménagement dans le parc du Sorbier, incluant la fourniture et l'installation d'accessoires de jeux, à la compagnie Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.) pour une somme de 733 872,18 \$;

ATTENDU QUE lors de la réalisation des travaux, des dépenses non prévues au bordereau de soumission pourraient être requises;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

QUE pour la réalisation des travaux d'aménagement dans le parc du Sorbier, incluant la fourniture et l'installation d'accessoires de jeux, le Conseil municipal autorise une provision de 10 % pour les travaux imprévus, soit 73 387,22 \$, ce qui porte le montant autorisé à 807 259,40 \$;

QUE la provision pour l'option B de ces travaux au montant de 18 466,30 \$ soit payée par le fonds de parcs et terrains de jeux.

QUE toutes les dépenses pour des travaux imprévus devront préalablement avoir été recommandées par le Service des infrastructures et approuvées par le directeur général avant d'être engagées;

QUE le directeur général informe les membres du Conseil municipal de ces dépenses pour des travaux imprévus lors de la Commission administrative qui suivra la demande.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-299

MANDAT – UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC – ACHAT DE PNEUS NEUFS, RECHAPÉS ET REMOULÉS 2019-2022

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités (ou MRC ou régies intermunicipales) intéressées, un regroupement d'achats pour des achats regroupés de pneus;

ATTENDU QUE l'article 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* permet à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de produits en son nom;

ATTENDU QUE l'article 29.9.2 de la *Loi sur les cités et villes* permet à l'UMQ de déléguer, par entente, une partie de l'exécution du processus contractuel au Centre de services partagés du Québec (CSPQ);

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie désire adhérer à ce regroupement d'achats de pneus (pneus neufs, rechapés et remoulés) pour se procurer les différents types de pneus identifiés dans une fiche technique d'inscription spécifique, et ce, dans les quantités nécessaires à ses activités;

Il est PROPOSÉ par M. Normand Varin
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

QUE le préambule fasse partie intégrante des présentes comme si récité au long;

QUE la Ville de Sainte-Julie confie à UMQ, le mandat de procéder en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents pneus nécessaires aux activités de la Ville;

QUE la Ville consent à ce que l'UMQ délègue au CSPQ, l'exécution du processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat;

QUE la Ville confirme son adhésion à ce regroupement d'achats de pneus géré par le CSPQ pour la période de trois ans, soit du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2022;

QUE la Ville s'engage à compléter pour l'UMQ, dans les délais fixés, la fiche technique d'inscription transmise qui vise à connaître une estimation des quantités annuelles des divers types de pneus dont elle prévoit avoir besoin;

QUE la Ville s'engage à respecter les conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

QUE la Ville reconnaît que, selon la politique administrative du CSPQ, il percevra, directement auprès des fournisseurs-adjudicataires, un frais de gestion établi à 1 % (0,6 % versé au CSPQ et 0,4 % à l'UMQ) qui sera inclus dans les prix de vente des pneus;

QUE la Ville reconnaît, selon la politique administrative du CSPQ, qu'elle devra être abonnée au Portail d'approvisionnement du CSPQ et d'en assumer le coût d'abonnement annuel établi actuellement à 500 \$ par code d'accès par individu, pour être inscrit à ce regroupement d'achats de pneus et bénéficier de l'ensemble des regroupements d'achats offerts par le CSPQ.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-300

ADJUDICATION – CONVERSION DE BORNES D'INCENDIE – FONDS RÉSERVÉ FONDS DE ROULEMENT

ATTENDU QU'une demande de soumissions sur invitation a été effectuée pour la conversion de bornes d'incendie afin qu'elles soient dotées d'une sortie Storz de quatre pouces (4");

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le jeudi 24 mai 2018 conformément à la loi;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 11 juin 2018;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle présentée par la compagnie BF-Tech inc., située au 888-E, rue Cité-des-Jeunes à Saint-Lazare (Québec) J7T 2B5;

D'accorder le contrat à la compagnie pour la conversion de bornes d'incendie, pour une somme de 26 342,73 \$, taxes incluses, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 24 mai 2018;

QUE cet achat soit payé par le fonds de roulement et remboursable sur une période de dix ans en dix versements égaux pour les années 2018 à 2027.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-301

ADJUDICATION – TRAVAUX D'ENTRETIEN HORTICOLE 2018

ATTENDU QU'une demande de soumissions sur invitation a été effectuée pour la réalisation des travaux d'entretien horticole, tels le désherbage, le découpage de bordures et la transplantation, pour l'année 2018;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le jeudi 24 mai 2018 conformément à la loi;

ATTENDU QUE l'article 2 des directives aux soumissionnaires permet à la Ville de reconduire le contrat pour une période additionnelle d'un an, et ce, au prix et aux conditions indiquées;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 11 juin 2018;

Il est **PROPOSÉ** par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'accorder le contrat pour les travaux d'entretien horticole à la compagnie Paysagiste Rive-Sud ltée, située au 1200, rue Labadie à Longueuil (Québec) J4N 1C7, pour une somme de 30 567,25 \$, taxes incluses, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 24 mai 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-302

ADJUDICATION – ACHAT ET INSTALLATION DE DEUX ABRIS SOLAIRES POUR BANCS DE JOUEURS SUR UN TERRAIN DE BASEBALL – FONDS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX

ATTENDU QU'une demande de soumissions sur invitation a été effectuée pour l'achat et l'installation de deux abris solaires pour bancs de joueurs sur un terrain de baseball;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le mardi 5 juin 2018 conformément à la loi;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des infrastructures lors de la Commission administrative du 11 juin 2018;

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'accorder le contrat pour l'achat et l'installation de deux abris solaires pour bancs de joueurs sur un terrain de baseball à la compagnie Tessier Récréo-Parc inc., située au 825, rue Théophile-Saint-Laurent, C.P. 57 à Nicolet (Québec) J3T 1A1, pour une somme de 40 184,91 \$, taxes incluses, le tout conformément aux documents de la soumission présentée et ouverte le 5 juin 2018;

D'autoriser une affectation du fonds réservé – fonds de parcs et terrains de jeux de 5 694,18 \$ afin de compléter le financement de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-303

DÉPÔT – PROCÈS-VERBAL – ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME – 15 MAI 2018

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme a délibéré le 15 mai 2018 et a soumis son procès-verbal à la Commission administrative;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a pris connaissance de tous les points à l'ordre du jour de ladite réunion et de la teneur des recommandations;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'accepter le dépôt du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 mai 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-304

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION DU PROJET
INTÉGRÉ DU QUARTIER LUMICITÉ (BOUCLE B) – ZONES N-805 ET A-806**

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de construction du projet intégré de la boucle B, comprenant 26 résidences unifamiliales isolées situé dans le Quartier Lumicité, préparés par la firme d'architecture Élitek et déposés par le Groupe Pépin au mois de mai 2018, et ce, conformément à la résolution 461.9.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 15 mai 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-305

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE – 1135, RUE NOBEL
(AGRAFBEK) – ZONE A-604**

Il est PROPOSÉ par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par Mme Lucie Bisson

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'affichage sur bâtiment, préparés par Le Groupe Médiagraphe enseignes et datés du 8 mai 2018, pour la place d'affaires Agrafbec située au 1135, rue Nobel, et ce, conformément à la résolution 461.11.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 15 mai 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-306

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION (AJOUT D'UN
LOGEMENT ACCESSOIRE) – 1015, RUE PRINCIPALE – ZONE A-902**

ATTENDU QU'une demande d'approbation des plans-concept de construction pour l'aménagement d'un logement accessoire au 1015, rue Principale, soit en zone agricole, a été soumise au Service de l'urbanisme et présentée au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) au mois d'avril 2018;

ATTENDU QUE les membres du CCU dans la résolution 460.13D.18, adoptée le 17 avril 2018, recommandaient au Conseil municipal l'approbation des plans-concept de construction, préparés par la compagnie Dessins Drummond et datés du 8 mars 2018, pour l'aménagement d'un logement accessoire au 1015, rue Principale, conditionnellement à ce que le positionnement du garage soit revu afin de moduler davantage la façade du bâtiment;

ATTENDU QUE de nouveaux plans-concept de construction, datés du 8 mai 2018, ont été déposés conformément aux modifications demandées;

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de construction pour l'aménagement d'un logement accessoire, préparés par Dessins Drummond et datés du 8 mai 2018, pour la résidence située au 1015, rue Principale, tels que présentés;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-307

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE
1990, RUE LÉONARD-DE VINCI (ISOTHERMIC) – ZONE C-151**

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'affichage sur bâtiment, préparés par la compagnie Posimage et datés du 12 avril 2018, pour la place d'affaires Isothermic située au 1990, rue Léonard-De Vinci, et ce, conformément à la résolution 461.5.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 15 mai 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-308

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE
2041, RUE LÉONARD-DE VINCI (TUNDRA) – ZONE I-167**

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'affichage sur bâtiment, préparés par Le Groupe Médiagraphe enseignes et datés du 9 mai 2018, pour la place d'affaires Tundra située au 2041, rue Léonard-De Vinci, et ce, conformément à la résolution 461.19.B.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 15 mai 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-309

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE
509, AVENUE JULES-CHOQUET (L’ENCHANTERESSE) – ZONE C-208**

Il est PROPOSÉ par M. Claude Dalpé
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'affichage sur bâtiment, déposés en date du 3 mai 2018, pour la place d'affaires L'Enchanteresse située au 509, avenue Jules-Choquet, local E, et ce, conformément à la résolution 461.14.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 15 mai 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-310

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE
640, MONTÉE SAINTE-JULIE (ESTHÉTIQUE SYLVIE HOULE) – ZONE C-305**

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'affichage, préparés par Le Groupe Médiagraphe enseignes et datés du 18 avril 2018, pour la place d'affaires Esthétique Sylvie Houle située au 640, montée Sainte-Julie, et ce, conformément à la résolution 461.15.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 15 mai 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-311

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT POUR LA TRANSFORMATION D'UN GARAGE RÉSIDENTIEL EN ESPACE COMMERCIAL – 725, MONTÉE SAINTE-JULIE ZONE C-305

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de construction pour la transformation d'un garage résidentiel en espace commercial, préparés par Éric Leblanc, architecte, et datés du 5 avril 2018, pour la résidence unifamiliale située au 725, montée Sainte-Julie, et ce, conformément à la résolution 461.3.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 15 mai 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-312

APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D'AFFICHAGE (HÔPITAL VÉTÉRINAIRE VICTORIA) – 755, MONTÉE SAINTE-JULIE – ZONE C-305

ATTENDU QU'une demande d'approbation des plans-concept d'affichage de la place d'affaires Hôpital vétérinaire Victoria située au 755, montée Sainte-Julie a été soumise au Service de l'urbanisme;

ATTENDU QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme dans la résolution 461.6.18, adoptée le 15 mai 2018, recommandaient au Conseil municipal l'approbation des plans-concept d'affichage, préparés par Le Groupe Médiagraphe enseignes et datés du 18 avril 2018, pour le 755, montée Sainte-Julie, selon certaines conditions;

ATTENDU QUE de nouveaux plans-concept d'affichage, datés du 1^{er} juin 2018, ont été déposés conformément aux modifications demandées;

ATTENDU QUE les plans-concept modifiés ont été présentés aux membres du Conseil municipal, réunis lors de la Commission administrative du 4 juin 2018, et que ces derniers ont donné leur accord aux nouveaux plans-concept;

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept d'affichage préparés par Le Groupe Médiagraphe enseignes et datés du 1^{er} juin 2018, pour la place d'affaires Hôpital vétérinaire Victoria située au 755, montée Sainte-Julie, et ce, conformément à la résolution 461.6.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 15 mai 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-313

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT D’AFFICHAGE
990, MONTÉE SAINTE-JULIE (COUCHE-TARD/ ESSO) – ZONE C-333**

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D’approuver les plans-concept d’affichage, préparés par Enseignes Pattison et datés du 12 juillet 2017, pour la place d’affaires Couche-Tard/ Esso située au 990, montée Sainte-Julie, et ce, conformément à la résolution 461.10.18 du Comité consultatif d’urbanisme adoptée le 15 mai 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-314

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION (PORTES ET
FENÊTRES) – 34, RUE DU VERT-BOIS - ZONE H-130**

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D’approuver les plans-concept de rénovation pour le remplacement de portes et fenêtres, préparés par Élitex et datés du 7 avril 2018, pour la résidence située au 34, rue du Vert-Bois, et ce, conformément à la résolution 461.8.18 du Comité consultatif d’urbanisme adoptée le 15 mai 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-315

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION (TOITURE)
44, RUE DU VERT-BOIS – ZONE H-130**

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation de la toiture, déposés par le propriétaire, pour la résidence unifamiliale située au 44, rue du Vert-Bois, et ce, conformément à la résolution 461.16.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 15 mai 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-316

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE RÉNOVATION (AJOUT D'UN
SECOND ÉTAGE) – 955, RUE DES CHAMPS – ZONE H-332**

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de rénovation pour l'ajout d'un second étage, préparés par Marie-Christine Halde et datés du 12 avril 2018, pour la résidence située au 955, rue des Champs, et ce, conformément à la résolution 461.4.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 15 mai 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-317

**APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UNE REMISE
EN MARGE FIXE SUR RUE SECONDAIRE – 1372, RUE DU MOULIN – ZONE H-326**

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

D'approuver les plans-concept de construction d'une remise en marge fixe sur rue secondaire, déposés par le propriétaire en date du 11 mai 2018, pour la résidence située au 1372, rue du Moulin, et ce, conformément à la résolution 461.19.A.18 du Comité consultatif d'urbanisme adoptée le 15 mai 2018;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-318

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 546, CHEMIN DE TOURAINE
ZONE A-719**

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure pour la construction d'une résidence en zone agricole au 546, chemin de Touraine a été soumise au Service de l'urbanisme;

ATTENDU QU'une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec pour l'obtention d'un permis de construction d'un bâtiment unifamilial isolé sur le lot 5 881 113, en zone agricole, a été soumise au Service de l'urbanisme en avril 2018;

ATTENDU QUE la demande est accompagnée d'un plan de localisation réalisé par Yves Madore, arpenteur-géomètre, daté du 28 mars 2018 et portant la minute 55842;

ATTENDU QUE le Conseil municipal ne peut appuyer la demande d'autorisation présentée en raison d'une non-conformité du lot 5 881 113;

ATTENDU QUE la profondeur arpentée, figurant au plan de localisation fourni, est de 77,54 mètres, alors que la grille des usages et des normes de la zone A-719 prescrit un maximum de 60 mètres;

ATTENDU QUE la disposition réglementaire faisant l'objet de la demande peut faire l'objet d'une dérogation;

ATTENDU QUE la dérogation respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

ATTENDUE QUE des discussions sont en cours entre le Service de l'urbanisme et la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville pour modifier certaines dispositions concernant la profondeur des îlots de certains secteurs déstructurés, identifiés au schéma d'aménagement et de développement en vigueur;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme, dans sa résolution 461.18.18 adoptée lors de l'assemblée tenue le 15 mai 2018, recommande au Conseil municipal d'accepter cette demande de dérogation mineure;

ATTENDU QU'un avis relatif à cette demande de dérogation mineure a été publié dans le journal La Relève, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE toutes les conditions préalables à l'approbation d'une dérogation mineure ont été respectées;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par Mme Nicole Marchand

RÉSOLU :

D'approuver la demande de dérogation mineure pour la future propriété située au 546, chemin de Touraine afin d'autoriser :

- la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur le lot 5 881 113 ayant une profondeur de 78 mètres, plutôt que 60 mètres, tel que prévu à la grille des usages et des normes de la zone A-719 du Règlement de zonage 1101.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-319

AUTORISATION DE DÉMOLITION – 1475 ET 1479, RUE PRINCIPALE – ZONE H-315

ATTENDU QU'une demande d'approbation pour la construction d'un bâtiment multifamilial sur la propriété située aux 1475 et 1479, rue Principale a été soumise au Service de l'urbanisme;

ATTENDU QUE le projet soumis consiste à construire un bâtiment de 18 logements sur le terrain où se trouvent actuellement implantées deux résidences unifamiliales isolées, lesquelles seront démolies dans le cadre des travaux;

ATTENDU QUE le projet a été soumis au Comité de démolition pour approbation;

ATTENDU QUE le Comité de démolition, lors de sa séance tenue le 4 juin 2018, recommande au Conseil municipal d'approuver la démolition des deux résidences situées aux 1475 et 1479, rue Principale;

Il est PROPOSÉ par M. André Lemay
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

D'autoriser la démolition des deux résidences situées aux 1475 et 1479, rue Principale, conditionnellement au respect de l'article 11.1 *Délai d'appel* du Règlement 1165 relatif à la démolition d'immeubles sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie;

QUE cette résolution soit valide pour une période maximale de douze mois consécutifs avant le début de tous travaux de construction.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-320

RENOUVELLEMENT – RÉOLUTION 17-255 « APPROBATION – PIIA – PLANS-CONCEPT DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE RÉSIDENCE SUR UN TERRAIN VACANT EN ZONE AGRICOLE – 1450, CHEMIN DE LA BELLE-RIVIÈRE ZONE A-708 »

ATTENDU QU'une demande d'approbation des plans-concept de construction d'une résidence sur un terrain vacant en zone agricole au 1450, chemin de la Belle-Rivière, préparés par Architecture Charles Trépanier et datés d'avril 2017, a été soumise au Service de l'urbanisme;

ATTENDU QUE le projet a été approuvé par le Conseil municipal lors de la séance du 2 mai 2017, résolution 17-255;

ATTENDU QUE les travaux n'ont pas débuté tel que prévu;

ATTENDU QUE la résolution était valide pour une période de douze mois consécutifs, soit jusqu'au 2 mai 2018;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

De reconduire la résolution 17-255 telle qu'adoptée, pour une nouvelle période de douze mois à compter de la présente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-321

AIDES FINANCIÈRES DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE – ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

ATTENDU la réception de demandes d'aide financière;

ATTENDU QUE ces demandes respectent les critères d'admissibilité du volet 2 « Soutien à l'excellence » de la Politique d'attribution des subventions du Conseil municipal;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des loisirs lors de la Commission administrative du 11 juin 2018;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

DE verser une aide financière aux personnes ci-dessous mentionnées pour subvenir, en partie, à leurs frais de participation à un événement sportif :

NOM DU PARTICIPANT	MONTANT	ÉVÉNEMENT
Jérôme Champagne	300 \$	Championnats canadiens de judo
Léa St-Germain	300 \$	Championnats canadiens de l'Est
Anouchka Beaudry	500 \$	Championnats du monde U24
Alexis Therriault	150 \$	Championnats québécois 2018
Thomas Belzile	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Edward Handfield	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Lewis Monge	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge

Brandon Savaria	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Esteban Gauthier	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Charles Poudrette	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Xavier Lacoste	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Michaël Gingras	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
Félix-Hugo Beauchemin	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
Vincent De Lafontaine	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
Benoit Desrosiers	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
Charles-Étienne Dufour	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
Louis-Philippe Dufour	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
Ludovic Dupré	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
Tommy Dyotte-Delorme	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
William-Élie Boulanger	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
Jérémy Forcier	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
Marc-André Galipeau	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
Vincent Jomphe	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
Frédéric Langlois	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
David Mercier	75 \$	Championnats interrégionaux 2018
Association de ringuette	1 400 \$ (frais d'inscription maximum 200 \$ par équipe x 7 équipes)	Championnat provincial LRQ 2018 Championnat provincial A & B 2018 Championnats canadiens de l'Est
Magali Aubé	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Benjamine A
Emmy Barolet	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Benjamine A
Laurie Claveau	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Benjamine A
Ève Côté	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Benjamine A
Audrey-Maude Cyr	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Benjamine A

Charlotte Gauthier	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Benjamine A
Noémy Gosselin	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Benjamine A
Megan Lacombe	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Benjamine A
Léa Lambert	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Benjamine A
Maeva Larocque	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Benjamine A
Maélie Marquis-Dubé	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Benjamine A
Noémie Plante	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Benjamine A
Jeanne Verret	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Benjamine A
Camille Breton	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Junior A
Juliette Cloutier-Bélanger	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Junior A
Jade Desilets	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Junior A
Janie Handfield	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Junior A
Claudie Lessard	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Junior A
Charlotte Nadeau	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Junior A
Camille Paquin	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Junior A
Maude Quenneville	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Junior A
Maryanne Richard	75 \$	Championnat provincial LRQ 2018 Junior A
Kellyane Beaulieu-Gagnon	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome A
Coralie Beaugard	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome A
Séléna Benoit	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome A
Évie Croteau	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome A
Angélie Gilbert	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome A
Naomi Girard	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome A
Anabelle Lafontaine	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome A
Lolyta Péloquin	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome A
Maxim Robinson	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome A

Maxim Scully	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome A
Léa Simard	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome A
Maude Viens	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome A
Mégane Archer	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome B
Noémie Bisailon	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome B
Aurélie Cyr	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome B
Éva-Anne Cyr	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome B
Anouk Dugas	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome B
Ève Landry	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome B
Lily-Rose Ménard	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome B
Coralie Messier	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome B
Justine Remington	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome B
Ève Robert	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome B
Magalie Savaria	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome B
Arianne St-Gelais	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome B
Danie Tourigny	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Atome B
Amélie Bisailon	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Benjamine B
Marika Boucher	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Benjamine B
Laurie Bracken	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Benjamine B
Élodie Charron	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Benjamine B
Rosalie Côté	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Benjamine B
Marijanne Gagnon	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Benjamine B
Chloé Hunter	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Benjamine B
Laurana Lapointe	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Benjamine B
Léane Morin	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Benjamine B
Florence Nicole	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Benjamine B

Marina Ravenelle	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Benjamine B
Sarah Thomassin	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Benjamine B
Naomi Brasseur	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Junior B
Maïka Brault	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Junior B
Mélodie Côté	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Junior B
Emma-Gabrielle Galarneau	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Junior B
Méliane Héroux	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Junior B
Sabrina Laflamme	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Junior B
Carolane Lefebvre	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Junior B
Océanne Martin	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Junior B
Ariane Mercier	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Junior B
Audrey Thériault	75 \$	Championnat provincial A & B 2018 – Junior B
Magali Aubé	75 \$	Championnats canadiens de l'Est
Emmy Barolet	75 \$	Championnats canadiens de l'Est
Laurie Claveau	75 \$	Championnats canadiens de l'Est
Ève Côté	75 \$	Championnats canadiens de l'Est
Audrey-Maude Cyr	75 \$	Championnats canadiens de l'Est
Charlotte Gauthier	75 \$	Championnats canadiens de l'Est
Noémy Gosselin	75 \$	Championnats canadiens de l'Est
Megan Lacombe	75 \$	Championnats canadiens de l'Est
Léa Lambert	75 \$	Championnats canadiens de l'Est
Maeva Larocque	75 \$	Championnats canadiens de l'Est
Maélie Marquis-Dubé	75 \$	Championnats canadiens de l'Est
Noémie Plante	75 \$	Championnats canadiens de l'Est
Jeanne Verret	75 \$	Championnats canadiens de l'Est
Benjamin Cappuccilli	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge

Zachary Gagnon	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Marius Michaud	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Philip Isabelle	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Olivier Labrie	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Shayan Daruwalla	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Charles Lagueux	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Jordan Lessard	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Philippe Gélinas	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Mikael Hache	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Mathieu Munger	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Francois Murray	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Nicolas Charron	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
Vincent Cloutier	75 \$	Championnats provinciaux de hockey masculins - Coupe Dodge
TOTAL	11 725 \$	

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-322

DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES – ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX – LES FINES LAMES DE SAINTE-JULIE

ATTENDU la réception d'une demande d'aide financière du club de patinage de vitesse Les Fines Lames de Sainte-Julie pour la compétition régionale du Circuit C'L'Fun tenue le 18 novembre 2017 et pour l'organisation de la compétition amicale de fin de saison qui s'est déroulée le 7 avril 2018;

ATTENDU QUE la demande du club de patinage de vitesse respecte les critères d'admissibilité de la Politique d'attribution des subventions du Conseil municipal, volet 4 « Soutien aux événements spéciaux »;

ATTENDU QUE les membres du Conseil municipal ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des loisirs lors de la Commission administrative du 4 juin 2018;

Il est **PROPOSÉ** par M. Normand Varin
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'accorder au club de patinage de vitesse Les Fines Lames de Sainte-Julie une aide financière de cinq heures pour la compétition régionale du Circuit C'L'Fun, au taux horaire de 72,33 \$, pour un total de 361,65 \$, ainsi qu'une aide financière de cinq heures pour la compétition de fin de saison amicale, au même taux horaire, pour un total de 361,65 \$;

QUE ces montants soient accordés sous forme de crédit sur la facturation des heures de glace de l'hiver 2018 du club de patinage de vitesse Les Fines Lames de Sainte-Julie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-323

AIDE FINANCIÈRE – JOURNÉE DE LA FAMILLE SAINTE-JULIE INC.

ATTENDU la réception d'une demande d'aide financière de l'organisme Journée de la famille Sainte-Julie inc. pour l'organisation de l'événement « Journée de la famille » sous le thème « Les pirates sont en ville! », prévu le 8 septembre 2018;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie est en faveur d'un tel événement organisé pour les familles julievilloises;

ATTENDU QUE cette demande respecte les critères d'admissibilité du volet 1 « Soutien aux organismes avec entente spécifique » de la Politique d'attribution des subventions du Conseil municipal;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont analysé le rapport de recommandation présenté par le Service des loisirs lors de la Commission administrative du 4 juin 2018;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par M. Normand Varin

RÉSOLU :

DE verser une aide financière de 11 000 \$ à l'organisme Journée de la famille Sainte-Julie inc. pour défrayer une partie des dépenses pour l'événement « Journée de la famille », prévu le 8 septembre 2018, en deux versements, soit 75 % de la somme immédiatement et 25 % lors du dépôt de la reddition de compte.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-324

AIDE FINANCIÈRE – ENGAGEMENT D'UNE RESSOURCE ADMINISTRATIVE – LES FINES LAMES DE SAINTE-JULIE

ATTENDU la Politique d'attribution des subventions du Conseil municipal, volet 6 « Soutien aux bénévoles par l'engagement d'une ressource administrative »;

ATTENDU QUE le club de patinage de vitesse Les Fines Lames de Sainte-Julie a embauché Mme Vicky Labourdette afin d'alléger les tâches effectuées par les bénévoles de l'organisme;

ATTENDU la demande d'aide financière formulée par Les Fines Lames de Sainte-Julie afin que Mme Labourdette soit considérée comme une ressource administrative qui supporte les bénévoles de l'organisme;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des loisirs lors de la Commission administrative du 4 juin 2018;

Il est **PROPOSÉ** par M. André Lemay
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

De verser une aide financière de 980,60 \$ au club de patinage de vitesse Les Fines Lames de Sainte-Julie pour la saison 2017-2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-325

AUTORISATION DE SIGNATURE – CONTRAT DE SERVICE POUR LA GESTION DES PISCINES EXTÉRIEURES – CENTRE DE LA CULTURE ET DU SPORT DE SAINTE-JULIE – ÉTÉ 2018

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie souhaite confier la gestion des piscines et pataugeoires extérieures situées aux parcs Jules-Choquet et Edmour-J.-Harvey;

ATTENDU QUE ce contrat vise la gestion du personnel, l'animation et la surveillance des bains libres, l'entretien de base et le contrôle de la qualité de l'eau des piscines et pataugeoires;

ATTENDU QUE le Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie et ses employés détiennent l'expertise nécessaire à une telle gestion;

ATTENDU l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont analysé le rapport qui leur a été présenté par le Service des loisirs lors de la Commission administrative du 11 juin 2018;

Il est **PROPOSÉ** par M. Normand Varin
APPUYÉ par Mme Amélie Poirier

RÉSOLU :

D'accepter les termes et conditions du contrat de service à intervenir entre la Ville de Sainte-Julie et le Centre de la culture et du sport de Sainte-Julie pour la gestion des piscines extérieures, lequel contrat est joint à la présente;

D'autoriser la mairesse et la greffière à signer, pour et au nom de la Ville, ledit contrat de service ainsi que tout autre document donnant effet à la présente;

D'autoriser le trésorier à émettre les chèques nécessaires.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-326

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 1101-73 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D’AJOUTER, À TITRE D’USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS, LES USAGES DE LA SOUS-CLASSE C505 « SERVICE DE LOCATION », DANS LA ZONE C-150

Avis de motion est donné par Mme Amélie Poirier qu'à une séance distincte de ce Conseil, il sera adopté un règlement amendant le Règlement de zonage 1101 afin d'ajouter, à titre d'usages spécifiquement permis, les usages de la sous-classe C505 « Service de location », dans la zone C-150.

18-327

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 1214 RELATIF AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

Avis de motion est donné par M. Mario Lemay qu'à une séance distincte de ce Conseil, il sera adopté le *Règlement 1214 relatif aux modalités de publication des avis publics de la Ville de Sainte-Julie*.

18-328

« PREMIER » PROJET DE RÈGLEMENT P1101-73 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1101 AFIN D’AJOUTER, À TITRE D’USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS, LES USAGES DE LA SOUS-CLASSE C505 « SERVICE DE LOCATION », DANS LA ZONE C-150

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier la grille des usages et des normes de la zone C-150 dans le but d'y permettre l'implantation de l'ensemble des usages de la sous-classe C505 « Service de location »;

ATTENDU QUE la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet au Conseil municipal de modifier son Règlement de zonage 1101;

ATTENDU QUE ce règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 12 juin 2018, sous le numéro 18-326;

Il est **PROPOSÉ** par Mme Amélie Poirier
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

QUE le présent projet de règlement amendant le Règlement de zonage 1101 afin d'ajouter, à titre d'usages spécifiquement permis, les usages de la sous-classe C505 « Service de location », dans la zone C-150, soit adopté et qu'il porte le numéro P1101-73;

QU'une séance de consultation publique soit tenue le 9 juillet 2018 à 19 h 30 dans la salle du Conseil à l'hôtel de ville de Sainte-Julie;

QUE copie de ce projet de règlement soit acheminée à la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-329

DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT 1214 RELATIF AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE

ATTENDU l'article 345.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 12 juin 2018, sous le numéro 18-327;

Il est PROPOSÉ par M. Mario Lemay
APPUYÉ par Mme Isabelle Poulet

RÉSOLU :

QUE le projet de règlement relatif aux modalités de publication des avis publics de la Ville de Sainte-Julie, soit déposé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-330

RÈGLEMENT 1084-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1084 FIXANT LES LIMITES DE VITESSE PERMISES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINTE-JULIE AFIN DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE À 60 KM/H SUR LA RUE PRINCIPALE, ENTRE LA RUE BERTRAND ET LES LIMITES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMABLE, ET DE RÉDUIRE LA LIMITE DE VITESSE À 30 KM/H SUR LA RUE DAIGNEAULT DANS LA ZONE DU PARC JULES-CHOQUET

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 8 mai 2018 sous le numéro 18-271;

ATTENDU QUE le projet de règlement 1084-8 a fait l'objet d'une présentation, résolution 18-273;

Il est PROPOSÉ par Mme Nicole Marchand
APPUYÉ par M. André Lemay

RÉSOLU :

QUE le *Règlement 1084-8 modifiant le Règlement 1084 fixant les limites de vitesse permises sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie afin de réduire la limite de vitesse à 60 km/h sur la rue Principale, entre la rue Bertrand et les limites de la municipalité de Saint-Amable, et de réduire la limite de vitesse à 30 km/h sur la rue Daigneault* dans la zone du parc Jules-Choquet, soit adopté et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18-331

RÈGLEMENT 1215 AUGMENTANT LE FONDS DE ROULEMENT DE 250 000 \$ POUR LE PORTER À 4 750 000 \$ ET APPROPRIANT CE MONTANT À MÊME L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ

ATTENDU l'adoption du règlement 344 constituant un fonds de roulement;

ATTENDU l'adoption du *Règlement 1179 augmentant le fonds de roulement pour le porter à 4 500 000 \$ et appropriant ce montant à même l'excédent de fonctionnement non affecté* lors de la séance ordinaire du 7 juin 2016;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville de Sainte-Julie peut augmenter le montant du fonds de roulement;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire tenue le 8 mai 2018, sous le numéro 18-272;

ATTENDU QUE le présent règlement a fait l'objet d'une présentation, résolution 18-274;

Il est PROPOSÉ par Mme Lucie Bisson
APPUYÉ par M. Mario Lemay

RÉSOLU :

QUE le *Règlement 1215 augmentant le fonds de roulement de 250 000 \$ pour le porter à 4 750 000 \$ et appropriant ce montant à même l'excédent de fonctionnement non affecté*, soit adopté et qu'il entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

POINT 11. COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE

- Mme Roy informe les citoyens présents dans la salle que M. Bernardin, directeur général de la Ville, a remporté le Prix Distinction de l'Association des directeurs généraux municipaux du Québec (ADGMQ) pour l'ensemble de sa carrière.
- Mme Roy mentionne également que M. Patrick Quirion, trésorier de la Ville, a remporté le prix Mérite COMAQ de la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec pour l'ensemble de sa carrière.
- Mme Roy souligne l'anniversaire du conseiller, M. Normand Varin.
- Mme Roy souhaite une joyeuse fête des Pères à tous les papas.

POINT 12. COMMUNICATIONS DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS

- Les conseillères et conseillers se joignent à Mme Roy pour féliciter M. Bernardin.
- Mme Lucie Bisson informe les citoyens qu'à compter du 1^{er} juillet 2018, la vitesse sera modifiée sur un tronçon du rang des Vingt-Cinq à Saint-Bruno-de-Montarville, passant de 70 km/h à 50 km/h.
- M. Bernardin profite également de l'occasion pour féliciter Mme Roy pour le Prix Francine-Ruest-Jutras qui lui a été décerné dans le cadre des assises 2018 de l'Union des municipalités du Québec.

POINT 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Sébastien Cormier

- M. Cormier mentionne que lors de l'aménagement des nouveaux jeux d'eau au parc Joseph-Véronneau, les anciens modules de jeux n'ont pas été réinstallés. Ces modules de jeux étaient très appréciés par les enfants âgés de sept ans et plus. Les jeux d'eau ciblent plutôt la clientèle des tout-petits. Les enfants et les parents du quartier sont très déçus de ne plus avoir ces jeux, d'autant plus qu'ils n'ont pas été consultés.

Mme Roy mentionne que des vérifications seront faites afin de savoir s'il est possible de remettre en place ces modules de jeux.

M. Pierre Benoit

- M. Benoit félicite M. Bernardin pour son trophée de l'ADGMQ.
- M. Benoit mentionne avoir fait une demande au mois d'avril dernier afin que la Ville installe de façon permanente un afficheur de vitesse sur la route 229. Or, l'afficheur de vitesse n'a été installé que durant trois semaines. Dès le retrait de l'afficheur, les gens ont recommencé à circuler rapidement.
- M. Benoit demande que l'afficheur soit installé de façon permanente. Il est également demandé que la vitesse soit réduite à 50 km/h sur le tronçon de la route 229 où il y a des résidences.

Mme Roy mentionne qu'une demande sera à nouveau faite auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) afin que la vitesse soit baissée à 50 km/h.

- M. Benoit souhaiterait qu'une étude de circulation soit éventuellement faite à cet endroit, car la construction de centaines de résidences dans le Quartier Lumière emmènera une augmentation de la circulation.

Mme Roy prend bonne note de cette suggestion.

- M. Benoit demande que la Ville installe un feu de circulation clignotant permettant de tourner à gauche sur la rue Principale, à l'intersection du chemin du Fer-à-Cheval.

Mme Roy va en faire la demande au MTMDET et précise que ces deux lettres seront également transmises en copie conforme au député, M. Stéphane Bergeron.

- Finalement, M. Benoit demande si la Ville a autorisé un site d'enfouissement sur le terrain de M. Gilles Pépin. M. Benoit craint que la quantité de camions sur la montée des Quarante-Deux augmente considérablement à cause de ce site.

Mme Roy mentionne qu'il s'agit d'un site de remplissage et que ce site a été autorisé par la Commission de protection du territoire agricole du Québec. Cependant et afin qu'il n'y ait pas trop de camions sur la montée des Quarante-Deux, la Ville a adopté un règlement qui encadre cet usage de site de remplissage.

M. Pierre Champagne

- M. Champagne demande si la Ville a reçu la lettre de remerciements du Club de pétanque concernant les travaux d'aménagement du terrain de pétanque.

Mme Roy confirme avoir reçu cette lettre et d'en avoir fait part aux membres du Conseil.

- M. Champagne remercie également M. Luc Brassard pour son soutien durant ces travaux.
- M. Champagne demande à quelle date est la prochaine collecte de sang de la mairesse.

Mme Roy n'a pas la date exacte, mais confirme que ce sera au mois de septembre.

M. Jacques Blanchard

- M. Blanchard demande à quel endroit sera situé le nouveau centre communautaire.

Mme Roy mentionne qu'elle ne peut pas encore confirmer où sera situé le centre communautaire.

- M. Blanchard demande si la Ville a des problèmes avec le recyclage du verre cassé.

Mme Roy mentionne qu'effectivement, le verre cassé est difficile à manipuler et pollue le papier. Cependant, il y a des technologies qui existent afin de ramasser les morceaux de verre. De plus, il existe présentement un débat à l'effet de savoir si le centre de tri doit accepter les bouteilles de vin ou si celles-ci doivent plutôt être consignées.

- M. Blanchard demande s'il pourrait éventuellement y avoir un cinquième bac.

Mme Roy répond que non.

M. Réjean Lamoureux

- M. Lamoureux mentionne avoir fait une demande de dérogation mineure pour sa propriété et souhaiterait savoir où en est rendu son dossier.

Mme Roy mentionne que sa demande sera traitée à l'intérieur du prochain règlement de zonage omnibus.

M. Pierre Benoit

- M. Benoit demande si la gestion de l'organibac va bien.

Mme Roy mentionne que tout va bien et que la participation citoyenne est intéressante, et ce, malgré les problèmes rencontrés au niveau des communications de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville.

Mme Roy demande aux citoyens de mettre l'organibac à la rue chaque semaine, même s'il n'est pas plein, car il est important que l'usine de biométhanisation reçoive la matière organique de façon régulière.

- M. Benoit suggère que les citoyens en soient informés sur Internet.

M. Denis Houle

- M. Houle souligne que le chemin du Fer-à-Cheval est affaissé près de la rue Principale, en se dirigeant vers la municipalité de Saint-Amable.

Mme Roy mentionne que des vérifications seront faites.

M. Sébastien Cormier

- M. Cormier est intéressé à ce que sa rue soit conviviale, mais est inquiet au niveau du déneigement en hiver.

Mme Roy mentionne que les boîtes des rues conviviales sont enlevées durant l'hiver.

- M. Cormier aimerait organiser un tournoi de pétanque intergénérationnel et demande qui pourrait l'aider.

Mme Roy demande à M. Cormier de donner ses coordonnées à Mme Mélanie Brisson afin qu'elle puisse lui transmettre toute l'information nécessaire à cet effet.

18-332

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est PROPOSÉ par Mme Isabelle Poulet
APPUYÉ par M. Claude Dalpé

RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée à 21 h 14.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Suzanne Roy,
Mairesse

Nathalie Deschesnes,
Greffière